



2ème symposium
international

8 et 9 septembre 2010

Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux - France

des acheteurs publics & privés de la santé

**Distribution centralisée des médicaments :
au service des établissements, dans le
respect des manufacturiers**

Chantal S. Laurin

Directeur général

Approvisionnement - Montréal

Contenu

- ❖ Présentation de la Corporation
- ❖ Mise en œuvre de la distribution centralisée des médicaments
- ❖ Facteurs-clés de succès
- ❖ Projet de distribution centralisée des fournitures médicales et autres

Qui sommes-nous?

- ❖ Corporation **sans but lucratif**
- ❖ Dirigé par un **conseil d'administration** formé de 17 représentants d'établissements de santé et de services sociaux
- ❖ Promouvoir, développer et gérer **l'approvisionnement en commun** de biens et de services pour les établissements de Montréal et de Laval
- ❖ La participation des établissements est **libre**

La corporation en chiffres

- ❖ **73 établissements membres**
- ❖ **25 000 lits (10 000 court terme, 15 000 long terme)**
- ❖ **10 familles de produits et services**
- ❖ **18 employés, appuyés de ± 400 utilisateurs**
- ❖ **Ventes réalisées à partir de nos ententes en 2009-2010 : 818 M\$ (605 M€)**
 - 460 M\$ (340 M€) pour nos membres**
 - 358 M\$ (265 M€) pour le gouvernement**

Procédures d'acquisition

La Corporation est assujettie à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) qui détermine les règles du jeu afin de promouvoir les principes suivants :

- ❖ transparence dans les processus contractuels
- ❖ traitement intègre et équitable des concurrents
- ❖ possibilité pour les concurrents qualifiés de participer aux appels d'offres des organismes publics
- ❖ mise en place de procédures efficaces et efficientes
- ❖ mise en œuvre de systèmes d'assurance de la qualité
- ❖ reddition de comptes fondée sur l'imputabilité des dirigeants d'organismes publics et la bonne utilisation des fonds publics

Ventes réalisées

2009 - 2010

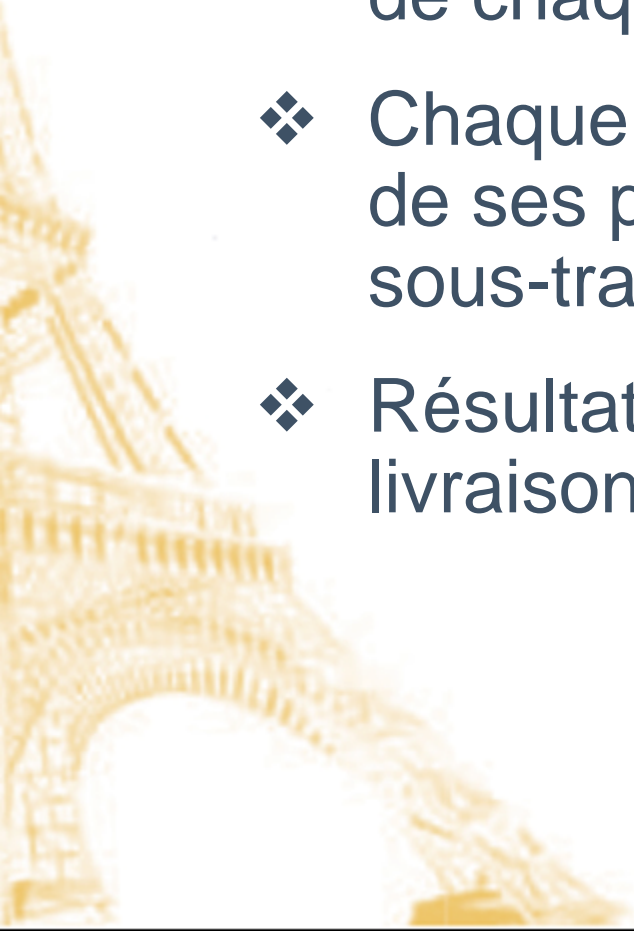
Familles	Total en \$	Total en €
Médicaments	258 779 358 \$	191 384 846 €
Aliments	55 718 246 \$	41 207 413 €
Fournitures méd. et chirurgicales	74 246 650 \$	54 910 421 €
Matériel administratif et de bureau	12 655 399 \$	9 359 523 €
Matériel d'entretien ménager	4 205 086 \$	3 109 945 €
Matériel de laboratoire	12 672 904 \$	9 372 470 €
Matériel de cuisine	4 717 801 \$	3 489 133 €
Entretien, réparation, installation matérielle	4 636 194 \$	3 428 779 €
Fonctionnement, installation matérielle	29 960 370 \$	22 157 721 €
Matériel de buanderie lingerie	2 467 794 \$	1 825 100 €
TOTAL	460 059 801 \$	340 245 354 €
Mandat DGSP (prod. Biologiques)	70 732 797 \$	52 311 689 €
Mandat DGSP (autre)	668 294 \$	494 248 €
Produits sanguins	286 756 814 \$	212 076 068 €
GRAND TOTAL	818 217 707 \$	605 127 362 €

Mise en œuvre de la distribution centralisée des médicaments



1994 - Une logistique complexe

- ❖ Négociation des médicaments auprès de chaque fabricant
- ❖ Chaque fabricant assure la distribution de ses produits, directement ou via un sous-traitant
- ❖ Résultat : nombreuses commandes, livraisons et factures à traiter



Mise en œuvre du projet

- ❖ **1994** : évaluation de l'impact de la distribution centralisée à l'Hôpital Sainte-Justine
 - Temps requis : 39 h par semaine VS 113 h
 - Économie logistique annuelle estimée à 90K \$
- ❖ **1996** : Médis obtient le contrat
- ❖ **1997** : 2^e évaluation (4 établissements)
 - Gains de productivité : de 12 h à 64 h/semaine
 - Coûts nets variaient de 18K \$ à 13K \$

Mise en œuvre du projet

- ❖ **2000** : Médis (devenu McKesson Canada en 2002) obtient le contrat à la suite d'un appel d'offres (2 soumissionnaires)
- ❖ **2006** : McKesson obtient de nouveau le contrat à la suite d'un appel d'offres (2 soumissionnaires). Le contrat se termine en 2012.



Dynamique entres les parties

Appel d'offres médicaments	Appel d'offres distr. centralisée
2006	2000
2009	2006
2012	2012

Approvisionnement -
Montréal

74
Fabricants

Distributeur



Appel d'offres 2009 – Médicaments

- ❖ 3 400 produits
- ❖ 74 fournisseurs retenus
- ❖ Les contrats précisent que les fournisseurs doivent livrer chez le distributeur retenu



Responsabilités du distributeur

- ❖ **Constitue son inventaire** (commande et paye) auprès des fournisseurs autorisés par Approvisionnements – Montréal
- ❖ **Entrepose** les produits
- ❖ **Reçoit les commandes** des établissements
- ❖ **Prépare, conditionne et livre** les commandes selon l'horaire de livraison établi par chacun des établissements

Responsabilités du distributeur

- ❖ **Gère son inventaire** afin d'assurer la disponibilité des produits
- ❖ Assure le maintien et le suivi de la **chaîne thermique**
- ❖ Offre un service de **livraison urgente**
- ❖ Gère les **rappels et retours** de produits
- ❖ Assure la **gestion des plaintes**
- ❖ Collige et partage **l'information de gestion**

Coûts

- ❖ **Taux de distribution**
 - Varie entre 2,5 % et 4 % selon le contexte
- ❖ **Escompte pour paiement hâtif**
 - 1,5 % lorsque payé en moins de 15 jours
 - 1 % lorsque payé en moins de 30 jours
- ❖ **Rabais volume**
 - Calculé sur le total des achats
- ❖ **Coût de distribution pour produits coûteux**
 - Tarif fixe

Suivi de la performance

- ❖ Conseiller attiré chez
Approvisionnement - Montréal
- ❖ Suivi des ententes médicaments et distribution
- ❖ Comité d'usagers (pharmaciens) : élus et
représentatifs des catégories d'établissements
- ❖ Conférences téléphoniques mensuelles
- ❖ Réunions aux 4 mois, combinées à celles des
chefs pharmaciens des régions desservies



Facteurs-clés de succès

Facteurs-clés de succès

- ❖ Comité composé de pharmaciens engagés et mobilisés
- ❖ Leadership du président du comité
- ❖ Solidarité face aux pressions de l'industrie
- ❖ Secteur de pratique défini
- ❖ Un intervenant responsable par établissement

Projet en cours :
Distribution centralisée des
fournitures médicales et autres



Contexte

Évolution de nos parts de marché

	2008-2009	2007-2008	2006-2007
Médicaments	88,4 %	87,2 %	87,8 %
Alimentation	76,4 %	76,0 %	75,1 %
Fournitures médicales et chirurgicales	20,6 %	24,5 %	27,3 %

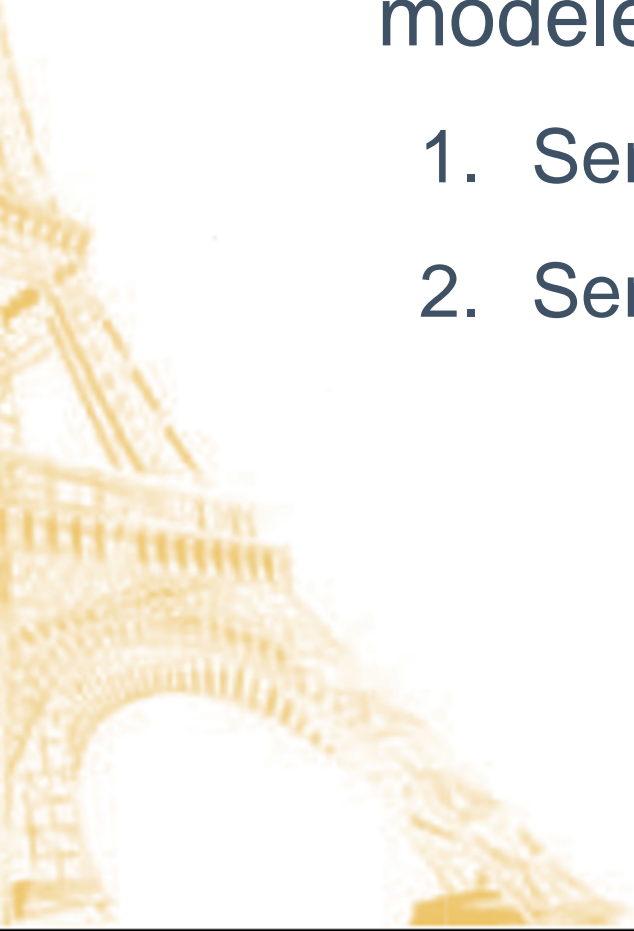
Étude

- ❖ En 2008, étude pour tenter :
 - d'identifier les causes de cette mauvaise performance
 - de trouver des solutions



Une des solutions retenues

- ❖ Distribution centralisée basée sur le modèle des médicaments
 1. Services de base
 2. Services additionnels personnalisés



Étapes franchies

- ❖ 2009 : 1^{ère} demande de mandat...
Participation insuffisante.
- ❖ 2010 : approche différente
 - Implication importante des établissements
 - 3 comités responsables de la révision des documents d'appel d'offres
 - Nombreuses communications
 - Rencontre avec divers fabricants et distributeurs

Obstacles à l'adhésion

- ❖ Structure de distribution actuelle bouleversée
- ❖ Nombreux inconnus :
 - coût actuel de la distribution, inclus dans le prix des fournitures
 - coût de l'éventuelle distribution centralisée
- ❖ Nouvelle façon de faire, peu de comparables
- ❖ Multiples intervenants devant s'approprier le projet
- ❖ Nécessité d'obtenir l'adhésion de tous les établissements, puisque le nouveau modèle ne pourra pas coexister avec les anciens

Prochaine étape

❖ Automne 2010 :

2^e demande de mandat avec documents d'appel d'offres, retravaillés avec les approvisionneurs et approuvés par les dirigeants des établissements



Merci!

